

**Délibération du Conseil Municipal
Ville de Villiers-le-bel**

Séance ordinaire du vendredi 2 février 2024

N°16/Foncier

Dénomination du parc Mélinée et Missak Manouchian sis rue de Goussainville dans le quartier des Carreaux

Le vendredi 2 février 2024, à 19h30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en séance le 25 janvier 2024, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Louis MARSAC.

Secrétaire : Mme Géraldine MEDDA

Présents : M. Jean-Louis MARSAC, Mme Djida DJALLALI-TECHTACH, M. Allaoui HALIDI, Mme Rosa MACEIRA, M. Maurice MAQUIN, Mme Mariam CISSE-DOUCOURE, M. Daniel AUGUSTE, Mme Véronique CHAINIAU, M. Christian BALOSSA, Mme Teresa EVERARD, M. Jamil RAJA, Mme Laetitia KILINC, M. Léon EDART, Mme Géraldine MEDDA, Mme Myriam KASSA, M. Faouzi BRIKH, Mme Hakima BIDLHADJELA, M. Maurice BONNARD, M. William STEPHAN, Mme Efatt TOOR, M. Pierre LALISSE, Mme Carmen BOGHOSSIAN, M. Cédric PLANCHETTE, Mme Marine MACEIRA, M. Cémil YARAMIS, M. Sori DEMBELE, M. Jean-Pierre IBORRA, Mme Cécilia TOUNGSI-SIMO, M. Mohamed ANAJJAR, Mme Nicole MAHIEU-JOANNES

Représentés : M. Gourta KECHIT par M. Jean-Louis MARSAC, Mme Sabrina MORENO par Mme Myriam KASSA, M. Hervé ZILBER par M. Jean-Pierre IBORRA, Mme Virginie SALIBA par Mme Cécilia TOUNGSI-SIMO, M. Bankaly KABA par M. Sori DEMBELE

Absent excusé :

Absent :

M. le Maire rappelle que, le Président de la République a annoncé, par le moyen d'un communiqué de l'Elysée, l'entrée des cendres de Mélinée et Missak Manouchian au Panthéon, ce mois-ci, le 21 février, 80 ans après l'exécution de Missak au Mont Valérien.

M. le Maire expose que Missak Manouchian, né le 1er septembre 1906 à Hisn-Mansour en Turquie, est un ouvrier arménien, ayant débarqué à Marseille en 1925 via un réseau d'immigration clandestine après avoir échappé au génocide arménien en 1915 au cours duquel son père est tué.

Arrivé en France, il exerce divers métiers, comme menuisier aux chantiers navals de Marseille ou comme tourneur à Paris. A l'instar de nombreux immigrés réfugiés arméniens et juifs polonais ou hongrois, il participe à la reconstruction économique de la France après la première guerre mondiale. La crise économique de 1929, le condamnant au chômage, il se consacre alors, en autodidacte, à des activités littéraires et journalistiques.

En 1934, lors de la Fête annuelle de la Section Française du Comité de Secours pour l'Arménie (HOC), Missak fait la connaissance de Mélinée Soukémian, née à Constantinople en 1913, immigrée arménienne, ayant été tout comme lui confrontée à l'assassinat de ses

parents lors du génocide arménien de 1915. La menace des fascismes les conduit tous deux à adhérer au Parti Communiste Français (PCF).

Outre leur investissement commun et important au sein du HOC où Missak accède à la direction du journal Zangou, (journal hebdomadaire communiste en langue arménienne), ils participent, en 1936, année de leur mariage, aux manifestations et grèves du Front Populaire. Internationalistes, Mélinée et Missak soutiennent la République espagnole en récoltant des fonds, Missak étant alors membre du Comité d'aide aux Républicains espagnols, et en publiant dans leur journal Zangou des analyses sur la guerre d'Espagne, des lettres de brigadistes ainsi que des appels à l'engagement volontaire. Par la suite, après la dissolution de la HOC, en 1938, les Manouchian fondent et animent l'Union Populaire Franco-arménienne, un relais de la MOI (Main d'œuvre Immigrée, organisation regroupant les travailleurs immigrés à la CGTU) auprès des ouvriers arméniens.

Après avoir été interné en 1939 comme communiste apatride, Missak est incorporé dans l'armée comme engagé volontaire puis démobilisé. En 1940 à son retour dans Paris occupé par les Allemands, et non sans avoir été arrêté une nouvelle fois puis rapidement relâché en juin 1941, il participe avec Mélinée aux actions militantes clandestines de Résistance de la MOI (main d'œuvre immigrée) dont il devient le responsable politique de la section arménienne.

Au début de l'année 1943, il est versé dans les FTP-MOI (Francs-Tireurs et Partisans-Main d'Œuvre Immigrée), unités de résistants communistes constituées de groupes armés composés essentiellement d'immigrés (juifs polonais ou hongrois, d'italiens et d'arméniens, d'espagnols, etc) qui mènent des actions de guérilla urbaine contre l'occupant nazi (sabotages, déraillements, incendies, attaques de détachements ennemis, etc.). Affecté d'abord comme simple combattant au sein des FTP-MOI parisiens, Missak en devient le commissaire technique dès juillet 1943. Un mois après, en août 1943, alors même que les arrestations de ses camarades de combat se multiplient, il est nommé commissaire militaire des FTP-MOI de la Région Parisienne, désignés dorénavant sous le vocable « groupe Manouchian ».

Mélinée qui a suivi son conjoint s'implique dans les actions d'un groupe dédié aux transports d'armes et d'agents de liaison en étant plus spécialement chargée de repérer les mouvements des futures cibles d'attentats, de noter les réactions du public et rédiger les comptes rendus, etc. Autant d'implications à haut risque dévolues aux « femmes qui passent plus facilement incognito à cause d'un préjugé qu'à l'occupant sur leurs capacités guerrières ».

En cette année 1943, pendant les 6 premiers mois, les FTP-MOI parisiens sont à l'origine de 92 attentats - deux par jour- créant un sentiment d'insécurité parmi les militaires allemands et si les effectifs du groupe Manouchian forts de 65 militants (dont 40 combattants) au mois d'août passent à 51 militants au mois d'octobre, ce sont néanmoins dix-huit opérations qui sont conduites en octobre faisant suite, à l'exécution, le 28 septembre, du colonel SS Ritter responsable de la mise en œuvre du Service du Travail Obligatoire (STO) en France.

Repéré dès le 24 septembre 1943 par les Brigades spéciales de la police Française, Missak est arrêté le 16 novembre à Evry-Petit Bourg et remis aux autorités allemandes. A cette date, le démantèlement des FTP-MOI parisiens est pratiquement complet.

Après des mois de torture, le 21 février 1944 il est condamné à mort avec 22 autres membres, tous communistes, de son groupe, lors d'un procès expéditif dont les allemands font une large propagande aux fins de discréditer la Résistance. Il est fusillé le même jour, avec 21 d'entre

eux, par un peloton de soldats de la Wehrmacht au fort du Mont Valérien près de Paris. Les jours qui suivent leur exécution, Missak Manouchian et ses camarades sont stigmatisés par une affiche de propagande xénophobe et antisémite, dénommée « l’affiche rouge » en raison de sa couleur, placardée massivement sur les murs de Paris et de quelques grandes villes, qui le présente comme le chef d’un groupe de terroristes étrangers communistes et qui les dénonce comme étant une armée du crime aux mains de juifs et d’étrangers. « Une affiche qui manque totalement son objectif et sortant Manouchian et ses camarades de l’anonymat devient très vite symbole de la liberté et de la fraternité. ».

Mélinée, cachée par la famille Aznavorian, a échappé au coup de filet de la police qui a suivi l’arrestation de son mari. Et quoique se sachant condamnée à mort si elle était arrêtée elle n’en est pas moins demeurée active. Après l’exécution de son mari, elle reprend sa place au sein de la MOI et accepte diverses missions, souvent dangereuses. La guerre finie, à la Libération, Mélinée travaille comme secrétaire de la jeunesse arménienne de France (JAF), prend la nationalité française et s’attache à faire paraître les poèmes de Missak dont elle devient le « premier et principal biographe ». Après un séjour, de 1948 à 1962 en Arménie à Erevan où elle travaille à l’institut de littérature française de l’Académie des Sciences, elle rentre à Paris et demeurera jusqu’à son décès une inconnue jusqu’à son décès en 1986 en dépit du succès de la chanson de Léo Ferré, l’Affiche Rouge.

Missak Manouchian a reçu la médaille de la Résistance à titre posthume en 1947 et la mention « mort pour la France » en 1971. Mélinée a été nommée Chevalier de la Légion d’Honneur par le Président François Mitterrand en 1986, trois ans avant qu’elle ne meure.

M. le Maire ajoute, que les liens de Missak Manouchian à sa communauté arménienne l’ont maintes fois conduit à venir dans notre région et, pendant la période de la Résistance, à y tenir des réunions clandestines. Ceci plus particulièrement à Arnouville où, tout comme à Sarcelles, et à Villiers-le-Bel dans une moindre mesure, nombre de familles arméniennes victimes du génocide de 1915 s’étaient installées.

Aussi, en association à l’hommage national qui sera rendu ce mois-ci à Missak Manouchian, rescapé du génocide arménien de 1915, apatride, communiste, héros de la Résistance et à son épouse Mélinée, d’origine arménienne, résistante comme lui, M. le Maire propose de dénommer, en l’honneur de leur mémoire et de celle de leurs camarades des FTP-MOI parisiens, **parc Mélinée et Missak Manouchian**, l’actuel parc dit « de la géothermie », sis dans le quartier des Carreaux. Et, ainsi, participer à la reconnaissance officielle par la République du rôle trop longtemps occulté des immigrés et résistants communistes des FTP-MOI contre l’occupant nazi lors de la dernière guerre.

M. le Maire entendu,

Le Conseil Municipal en ayant délibéré,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l’avis favorable de la Commission Urbanisme – Travaux – Habitat – Développement durable du 18 janvier 2024,

ville de Villiers-le-bel

Séance du Conseil Municipal du vendredi 2 février 2024

DECIDE, conformément au plan joint à la présente délibération, de dénommer :

- **parc Mélinée et Missak Manouchian**, l'actuel parc dit officieusement « de la géothermie », sis rue de Goussainville dans le quartier des Carreaux.

Délibéré les jour, mois et an que dessus (vote pour : 35 – Contre : 0 – Abstention : 0 – Ne prend pas part au vote : 0)

La Secrétaire de séance,
Mme Géraldine MEDDA



Le Maire,
M. Jean-Louis MARSAC



Publication le : **12 FEV. 2024**
Transmission en Sous-préfecture le : **12 FEV. 2024**

VU et ANNEXE
à la délibération du Conseil Municipal
en date du
- 2 FEV. 2024
Le Maire de Villiers-le-Bel,

M. Le Maire
Jean-Louis MARSAC

